



Syndicat Mixte des eaux du Nord Macon

Madame, Monsieur,

Le Syndicat Mixte des eaux du Nord Macon renouvelle la canalisation d'eau potable au niveau de la Rue du Quart Pichet.

Les travaux ont été confiés dans le cadre d'un marché de travaux à l'entreprise de travaux publics POTAIN TP pour laquelle l'interlocuteur privilégié est M. PEGON (conducteur de travaux) joignable au 07.84.01.36.66.

Les travaux comprennent le renouvellement de la conduite principale, mais également le renouvellement des branchements jusqu'à la position du compteur d'eau existant (sauf cas particuliers). L'entreprise réalisant les travaux sera amenée à intervenir dans votre propriété pour le renouvellement de votre branchement d'eau (tous ces travaux sont à la charge du Syndicat).

Dans le cadre du renouvellement des branchements 2 solutions :

- Cas des compteurs situés à l'intérieur des maisons => ils seront déplacés dans un regard positionné en limite de propriété sous le domaine privé, une canalisation de branchement neuve sous gaine sera posée du nouveau compteur jusqu'à la position de l'ancien compteur. Une canalisation de branchement neuve sera positionnée de la nouvelle conduite principale au nouveau regard.
- Cas des compteurs situés dans un regard existant => en fonction de la position du regard (proximité de la limite avec le domaine communal), le regard sera laissé en place ou remplacé par un nouveau regard implanté en limite de propriété sous le domaine communal. Une canalisation de branchement neuve sera positionnée de la nouvelle conduite au regard de comptage et du regard de comptage à l'emplacement de l'ancien compteur (sauf si la canalisation de branchement est récente et peut être conservée).

Le démarrage des travaux est prévu pour le 1 Février 2024 pour une durée d'environ 3.5 mois.

La Rue du Quart Pichet sera en route barrée sauf riverain à partir du 1 Février 2024.

Des tranchées seront ouvertes, pouvant occasionner une gêne dans vos activités journalières. Nous nous efforcerons d'en limiter l'importance, en particulier, en assurant un accès piétons permanent et sécurisé à votre domicile.

Nous vous invitons, le cas échéant à exposer les désagréments particuliers liés aux travaux au chef de chantier qui prendra toutes les dispositions nécessaires et possible pour atténuer les nuisances.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Nous vous prions de croire en l'expression de nos salutations distinguées.

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte des eaux du Nord Macon.

Maîtrise d'œuvre : Cabinet MERLIN.

Gestionnaire du réseau : SUEZ.

